



Intitulé de la formation : CCS 2 ROUES du TP ECSR

Projet de formation (objectifs) :

- Passer avec succès les épreuves du CCS deux roues du TP ECSR ;
- Former des conducteurs d'âges et d'aptitudes différents à la conduite et à la sécurité des véhicules à deux-roues à moteur ;
- Savoir animer des actions d'éducation concernant la sécurité routière, notamment en milieu scolaire ou périscolaire ;
- Etre capable de mener des actions de perfectionnement des usagers et conducteurs de deux-roues à moteur.

Prérequis :

- être titulaire du TP ECSR
- être titulaire d'une autorisation d'enseigner
- être titulaire du permis A.

Programme : conforme à l'arrêté du 12 avril 2016.

L'environnement de la sécurité et de la conduite routières des véhicules à deux-roues motorisés.

Le cadre réglementaire spécifique à la conduite des véhicules à deux roues motorisés

1. L'évolution de la réglementation de la formation du conducteur et son impact sur sa compétence
 2. Les réglementations s'appliquant à la conduite des véhicules à 2 roues motorisés
 3. Les conditions de l'inscription, d'examen et d'obtention des catégories des véhicules à deux roues motorisés du permis de conduire
 4. Les normes et les réglementations applicables à l'usage aux véhicules deux roues motorisés
 5. Responsabilités et assurances
- La sécurité routière des véhicules à deux roues motorisés
6. Le REMC appliqué à l'enseignement de la conduite des véhicules à deux roues motorisés
 7. Le panorama du trafic des véhicules à deux roues motorisés
 8. L'accidentologie relative à l'utilisation des véhicules à deux roues motorisés : évolutions statistiques ; système
 9. Homme/véhicule/environnement ; notions de risque routier ; analyse des causes à partir des grands thèmes de la sécurité routière relatives aux véhicules à deux roues motorisés...
 10. Les principes généraux du développement durable appliqués à la conduite des véhicules à deux roues motorisés
 11. Les typologies et préventions des risques liés à la conduite des véhicules à deux roues motorisés
 12. La préparation en amont d'un voyage avec un véhicule à deux-roues motorisé
 13. Les équipements requis de sécurité du conducteur et des passagers.

L'enseignement de la conduite des véhicules motorisés à deux roues en sécurité :

Les caractéristiques techniques des véhicules à deux roues motorisés

14. Typologie des véhicules à deux roues motorisés
 15. Les caractéristiques techniques et de fonctionnement des différents véhicules à deux roues motorisés
 16. Les éléments de sécurité active et passive des véhicules à deux roues motorisés
- Les déplacements des véhicules motorisés à deux roues
17. Dynamique et forces physiques s'appliquant aux véhicules à deux roues motorisés
 18. Les spécificités liées aux déplacements d'un véhicule à deux-roues motorisé selon les contextes et l'adaptation des comportements (circulation en groupe, passager et charge, ...)
 19. Les conséquences physiologiques et physiques de la vitesse
 20. Démonstration et manœuvre en sécurité en et hors circulation

L'enseignement de la conduite d'un véhicule motorisé 2 roues

21. Physiologie appliquée à la conduite d'un véhicule à deux-roues motorisé : rôle et importance des organes sensoriels dans la maîtrise du véhicule et de la perception des risques
22. Psychologie appliquée à la conduite d'un véhicule motorisé à 2 roues : typologie des publics et leurs attentes ; la perception du risque et son impact sur la pédagogie de l'enseignement de la sécurité et de la conduite routière d'un véhicule à deux roues motorisés ; les principales difficultés d'apprentissage et les techniques de remédiation
23. Les particularités et les techniques du guidage à distance
24. L'anticipation de risques potentiels inhérents à l'enseignement de la conduite d'un véhicule à deux-roues motorisé
25. La préparation et l'animation d'une séance de formation à la conduite d'un véhicule à deux-roues motorisé hors circulation
26. La préparation et l'animation d'une séance de formation à la conduite d'un véhicule à deux-roues motorisé en circulation
27. Les techniques d'évaluation appliquées à une séance de formation à la conduite d'un véhicule à deux-roues motorisé
28. L'application des consignes de sécurité et d'alerte en cas d'accident

Profil des formateurs : titulaires du BAFM et de l'autorisation d'enseigner, titulaire du BEPECASER mention Deux roues et de l'autorisation d'enseigner depuis au moins trois ans pour la partie technique.

Durée : 210 heures réparties sur 6 semaines de 35h non consécutives.

Rythme : 7h / jours et 5 jours par semaine (du lundi au vendredi).

Support(s) de formation / moyens utilisés : Code de la Route (édition LA BAULE), Revues d'actualités pour les modifications réglementaires, tableau blanc, paper-board, ordinateur, vidéoprojecteur, motos Yamaha XJ6 et MT07, véhicule suiveur Renault Kadjar boîte auto, moyen de transmission radio.

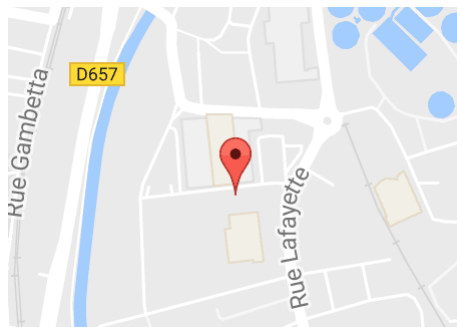
Lieu : Parc d'activités LAFAYETTE - MAXEVILLE – 54 320

Modalités de règlement : chèque, en fin de stage ou prise en charge par un financeur (OPCA, FONGECIF, Pôle Emploi...).

Modalités d'inscription : par retour du bulletin d'inscription jusqu'à la veille du 1^{er} jour de stage

Plan et moyens d'accès au centre de formation :

Depuis l'A31 sortie Nancy centre, Maxéville.
Depuis Nancy centre, direction Maxéville, Metz.
Bus STAN ligne 19 arrêt LAFAYETTE.



Résultats globaux annuels : 1 candidat reçu pour 1 présenté (et 3 candidats reçus sur 3 présentés à la Mention 2 Roues du BEPECASER, soit 100% de réussite).

Suite de parcours : CCS Groupe Lourd du TP ECSR.

Modalités de suivi des stagiaires :

- Remise d'un questionnaire en fin de stage
- Recueil des changements de situation (information recueillie sur appel téléphonique aux stagiaires)
- 3 et 6 mois après la fin de la formation qualifiante, les stagiaires font l'objet d'une enquête de suivi en termes de placement ou de suite de parcours de formation. Ces informations sont collectées sur appel téléphonique et transmis, s'ils en font la demande, aux donneurs d'ordres.

Modalités d'évaluation des stagiaires :

Le formateur réalise des évaluations formatives chaque vendredi, en ce qui concerne les fiches thématiques, et les 5^{ème} et 6^{ème} semaines concernant la pédagogie en circulation et hors circulation ainsi que la maniabilité du véhicule.